

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION
MODALITÉS DE SÉLECTION
Équipe de France Jeune – Natation Artistique
Saison 2026–2027

Les présentes modalités spécifiques complètent les Dispositions générales aux modalités de sélection des Équipes de France de Natation Artistique 2026–2028. Elles précisent les règles propres au collectif Jeune, le calendrier prévisionnel ainsi que les étapes du processus de sélection.

I – CADRE DU PROJET JEUNE

1. Le projet Jeune

Le processus de sélection Jeune repose sur une identification progressive des athlètes, à partir des compétitions nationales de référence et de regroupements sélectifs.

2. Athlètes concernés et accès au processus

Peuvent être concernés par une sélection en Équipe de France Jeune 2026–2027 :

- les athlètes féminines nées en 2012, 2013 et 2014 ;
- les athlètes masculins nés en 2011, 2012, 2013 et 2014.

Tout athlète engagé en figures imposées au Championnat de France d'Hiver Jeune 2026 est considéré comme postulant à la sélection de l'Équipe de France Jeune.

Cette qualité de postulant au collectif Jeune ne vaut pas candidature aux épreuves de solo ou de duo, qui font l'objet d'un acte de candidature spécifique conformément aux Dispositions générales.

3. Principes et éléments d'évaluation propres au collectif Jeune

En complément des éléments d'appréciation définis dans les Dispositions générales, les évaluations réalisées au cours du processus de sélection Jeune peuvent notamment porter sur :

- les qualités techniques et physiques : précision des positions, extension, hauteur, stabilité, souplesse, techniques de propulsion, endurance et qualité d'exécution ;
- les qualités collectives : synchronisation avec la musique et entre athlètes, respect des formations et capacités relatives aux différents postes de portés ;
- les qualités cognitives : vitesse d'apprentissage, mémorisation et capacité d'adaptation ;
- les qualités artistiques : interprétation musicale, qualité de présentation et créativité ;
- pour les épreuves collectives et de duo, l'harmonisation technique et artistique entre les athlètes.

Ces éléments sont appréciés selon l'épreuve, l'étape de sélection et les objectifs de performance du collectif.

II – CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2026–2027

Le calendrier présenté ci-dessous est prévisionnel et peut évoluer en fonction des calendriers national et international.

1. Calendrier sportif – prévisionnel

Échéance	Dates	Lieu
Championnats de France d'Hiver Jeunes	10 au 12 décembre 2026	Montceau-les-Mines
Championnats de France Juniors Elite Open	9 au 11 avril 2027	Tours
Championnats de France Jeunes Elite Open	14 au 16 mai 2027	Angers

Échéance	Dates	Lieu
COMEN Jeune 2027 (à confirmer)	À déterminer	À déterminer
Championnat du Monde Jeune 2027	À déterminer	À déterminer

2. Calendrier des regroupements et stages - prévisionnel

Période / dates	Objet / lieu
13 décembre 2026	Regroupement sélectif Jeune – Montceau-les-Mines – 2e étape
27 au 29 janvier 2027	Regroupement sélectif Jeune – INSEP – 3e étape
11 au 13 avril 2027	Regroupement sélectif Jeune – lieu à confirmer – 4e étape
Dates à préciser	Dernier regroupement sélectif Jeune – lieu à confirmer – 6e étape
Dates à préciser	Stage(s) de préparation terminale – lieu(x) à confirmer

III – ÉTAPES DU PROCESSUS DE SÉLECTION

1. Sélection préalable

Les premières étapes sont communes aux différentes épreuves du collectif Jeune.

1re étape – 10 au 12 décembre 2026, Championnats de France d'Hiver à Montceau-les-Mines — Observation et étude des performances en figures imposées, solos, duos mixtes et épreuves collectives. À l'issue de l'étape : sélection de 50 athlètes au maximum pour la 2e étape, répartis en deux groupes : des athlètes pouvant être directement retenus pour l'étape suivante sous réserve de leur participation au regroupement, et des athlètes à réévaluer lors de la 2e étape.

2e étape – 13 décembre 2026, regroupement sélectif à Montceau-les-Mines — Pour les athlètes à réévaluer : évaluations individuelles et collectives sur les supports chorégraphiques retenus ; des mises en situation individuelles peuvent compléter l'évaluation. Pour les autres athlètes : travail chorégraphique et observation en situation collective. À l'issue de l'étape : sélection de 28 athlètes au maximum pour la 3e étape.

2. Sélection Équipe

La sélection Équipe concerne les épreuves collectives inscrites au programme international Jeune.

3e étape – 27 au 29 janvier 2027, regroupement sélectif à l'INSEP — Évaluations physico-techniques, artistiques et collectives pouvant intégrer des éléments de ballet, des figures imposées et des situations relatives aux différents postes de portés. À l'issue de l'étape : sélection de 22 athlètes au maximum pour l'étape suivante. Jusqu'à 10 athlètes de ce collectif pourront être identifiés à l'issue de cette étape comme directement retenus pour l'étape 5 de sélection, sous réserve de la poursuite du programme de préparation.

4e étape – 11 au 13 avril 2027, à la suite des Championnats de France Juniors Elite Open – lieu à confirmer — Évaluation des qualités requises sur les supports chorégraphiques du collectif Jeune. À l'issue de l'étape : sélection de 18 athlètes au maximum pour l'étape suivante :

- Les 10 athlètes maximum **déjà** sélectionnés pour la 5^{ème} étape sous condition de participation à l'ensemble des étapes
- + La sélection d'athlètes pour compléter ce collectif pour l'étape 5.

5e étape – 14 au 16 mai 2027, Championnats de France Jeunes N1 & Elite Open à Angers — Observation et étude des résultats de la compétition, mises en relation avec les évaluations réalisées lors des étapes précédentes. À l'issue de l'étape : sélection de 16 athlètes au maximum pour l'étape suivante.

6e étape – dernière étape, stage sélectif ; date et lieu à confirmer — Évaluation collective sur les supports chorégraphiques du collectif 2027. À l'issue de l'étape : sélection d'un collectif de 14 athlètes au maximum pour l'échéance internationale Jeune 2027.

3. Sélection des solos et des duos

Pour les épreuves de duo féminin, duo mixte, solo féminin et solo masculin, les candidatures doivent être déposées au plus tard le 14 décembre 2026, conformément aux Dispositions générales.

À l'issue de la période de candidature et après examen des candidatures conformément aux Dispositions générales, la Direction Technique Nationale définit, en fonction du nombre de candidatures retenues et des besoins d'évaluation liés aux épreuves concernées, les étapes nécessaires à la sélection. Le processus peut notamment s'appuyer sur une ou plusieurs des étapes suivantes :

- le regroupement du 27 au 29 janvier 2027 à l'INSEP ;
- les Championnats de France Juniors Elite Open du 9 au 11 avril 2027 à Tours ;
- les Championnats de France Jeunes Elite Open du 14 au 16 mai 2027 à Angers.

L'organisation précise des étapes d'évaluation est portée à la connaissance des athlètes concernés avant leur mise en œuvre, dans le respect des présentes modalités.

La sélection est arrêtée au regard des évaluations réalisées au cours du processus et des objectifs de performance de l'échéance concernée.